



MÉMOIRE

Avec les Amis du Passé La foire de Mitry-Mory (troisième partie)

Par Jacques Devignat

XIX^e siècle : l'almanach historique du diocèse de Meaux de 1774, signale « *la foire qui se tient à Mitry le 18 octobre* ». Celui de l'An 10 (1802), « *le 23 Vendémiaire : foire de Mitry* » (15 octobre). Celui de 1815 : « *foire de Mitry* » (18 octobre). Le dictionnaire topographique du département de Seine-et-Marne de Oudiette, rédigé en 1821 précise : « *Il se tient à Mitry, tous les ans, le 18 octobre, une foire aux bestiaux* ». Le livre de Statistiques du département de Dubarle, paru en 1836 consacre un chapitre aux foires. On y lit : « *parmi les foires qui existent actuellement et qui sont au nombre de 132, les plus importantes sont celles de Blandy, de Coulommiers, Fontainebleau, la Ferté-sous-Jouarre, Crécy, Dammartin, Mitry, Pomponne, Lagny, Bray-sur-Seine et surtout celle du 11 novembre à Meaux* ».

On y vend principalement des chevaux, des bestiaux, du chanvre, de la quincaillerie, des cuirs et, à Meaux, beaucoup de vin. Enfin le registre des délibérations municipales de Mitry, de 1821 à 1857, nous révèle que le 20 mai 1851 le conseil municipal « *considère que la foire existant se tenant en la commune de Mitry-Mory le 18 octobre de chaque année ne comprend que la vente des vaches et des porcs et qu'il serait utile pour la commune que cette foire comprît aussi la vente des moutons* ». Une délibération est passée pour faire cette demande au préfet.

Nous ne savons pas quand cessa cette foire aux bestiaux. Louis Benoist dans sa Notice historique sur Mitry-Mory, parue en 1895 dit : « *La foire a eu son importance pour la vente des bestiaux jusque dans la première moitié du XIX^e siècle. Elle est bien déchue aujourd'hui* ».

 **Retrouvez l'APM**

mitry-mory-histoire.over-blog.com